SavoieDéchets
SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Accusé de réception en préfecture
073-200023364-20230428-2023-24C-DE
Date de télétransmission : 02/05/2023
Date de réception préfecture : 02/05/2023

Délibération du 28 Avril 2023

délibération ***N°2023-24 C***

objet ***Affectation du résultat 2022 – Budget annexe 02 « Gestion des passifs » de Savoie Déchets***

- Date de convocation : le 21 avril 2023
- Date de publication : le 05 mai 2023

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 21 avril 2023 s'est réuni le 28 avril 2023 à 14 h 30 à l'UVETD, salle de réunion du 2ème étage, 336 Rue de Chantabord 73000 CHAMBERY et en visioconférence sous la présidence de Marie BENEVISE, Présidente de Savoie Déchets.

Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents : 17, Nombre de votants : 22
- Etaient présents : 21

Collectivité représentée	NOM Prénom
Communauté d'Agglomération Arlysère	DAL BIANCO Serge
	VIGUET-CARRIN Françoise
	ZOCCOLO Alain
Communauté d'Agglomération Grand Chambéry	BENEVISE Marie
	BOIX-NEVEU Arthur
Communauté d'Agglomération Grand Lac	DRIVET Jean-Marc
	GRANGE Yves
Communauté de Communes Cœur de Chartreuse	BLANQUET Denis
Communauté de Communes de Cœur de Savoie	VAN STRAATEN Nicolas
	FANTIN Philippe
Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette	TAIN Daniel
Communauté de Communes des Versants d'Aime	HANRARD Bernard
	VIBERT Christian
Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM)	CECILLE Joël
	CHEMIN François
	SIMON Christian
	VARESANO José

Délégués participant en visio de droit commun : 4
DESMARET Xavier ; THEVENON Raphaël ; BOURGEOIS Florence ; BARBIER Marie-Claire

Délégués excusés ayant donné pouvoir de vote : 1
RAUCAZ Christian donne pouvoir de vote à ZOCCOLO Alain

Délégués excusés : 4
SARTORI Walter ; RUFFIER-LANCHE René ; BOIRON Laurence ; SANDFORD Erica

Délégués absents : 13
BRUN Pierre ; FABRE Maryse ; GRILLAUD Laurent ; JOLY Max ; GIRAUD Murielle ; DANIS Georges ; AMET Yannick ; FRAISSARD Jean-Claude ; BRUNIER Thierry ; GUIGUE Thibault ; LAURENT Philippe ; MAITRE Florian ; ROUGEAUX Jean-Pierre

Accusé de réception en préfecture
073-200023364-20230428-2023-24C-DE
Date de télétransmission : 02/05/2023
Date de réception préfecture : 02/05/2023

Délibération du 28 Avril 2023

délibération ***N°2023-24 C***

objet ***Affectation du résultat 2022 – Budget annexe 02 « Gestion des passifs » de Savoie Déchets***

Madame Marie BENEVISE, Présidente, expose au Comité Syndical que l'excédent cumulé de fonctionnement constaté au compte administratif 2021 du budget annexe « Gestion des passifs » de Savoie Déchets est de 384 780,31 €.

Conformément à l'instruction M14, il convient d'affecter ce résultat.

L'affectation suivante vous est proposée :

Excédent de fonctionnement 2022 à affecter en 2023	**316 296,44 €**
Solde d'investissement 2022 D 001 besoin de financement R 001 excédent de financement	 316 296,44 € -
Solde des restes à réaliser d'investissement 2022 Besoin de financement Excédent de financement	 - -
Besoin de financement 2022 (solde + RAR)	316 296,44 €
AFFECTATION : **Affectation au R / 1068** (2023)	 **316 296,44 €**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :
Article unique : affecte la somme de 316 296,44 € au financement de l'investissement par inscription en excédent de fonctionnement capitalisé (imputation 1068) au budget supplémentaire 2023 du budget annexe « Gestion des passifs ».

Le Secrétaire de Séance,
Arthur BOIX-NEVEU

La Présidente,
Marie BENEVISE

SAVOIE DECHETS
336 rue de Chantabord
CS 22425
73024 CHAMBERY Cedex